

**C.L.I.S. DU 17 DECEMBRE 2012.**

**DECLARATION DE LA C.F.D.T.**

**POINT SUR LE PERSONNEL DE STOCAMINE :**

La C.F.D.T. comme toutes les autres organisations syndicales de mineurs, a défendu le projet de stockage souterrain de déchets ultimes et a donc pleinement accordé sa confiance dans ce qui devait représenter le « fleuron de la ré-industrialisation du bassin potassique ».

L'activité de creusement des cavités dans le sel gemme ainsi que la valorisation de ce dernier en sel de déneigement, adossée au stockage en fond de mine de déchets ultimes, promettaient une centaine d'emplois.

Les garanties données étaient encadrées par un cahier des charges dont les responsables n'avaient pas tenu compte. Ce comportement nous a conduit aux conséquences que l'on connaît depuis le 10 septembre 2002.

Aujourd'hui se trouvent stockés 44.000 tonnes de déchets au fond de la mine Joseph-Else. De leur sort dépend le devenir des 16 salariés de StocaMine.

A cette question récurrente depuis septembre 2003, date officielle de l'abandon de l'exploitation de StocaMine par ses actionnaires, aucune réponse concrète s'agissant de l'avenir du personnel.

Dès 2002 pourtant, la C.F.D.T. a régulièrement rencontré les élus, les tutelles pour aborder ce sujet. Une réunion réunissant le syndicat, les tutelles et la direction de StocaMine a eu lieu en 2008 pour mettre les différents problèmes sur la table.

Si l'emploi des salariés n'est pas remis en cause dans l'immédiat, il en va autrement des conditions d'application des mesures d'âge telles qu'appliquées aux M.D.P.A

Aucune avancée ne sera possible dans ce domaine tant que l'Etat ne se sera pas prononcé sur la méthode à utiliser pour fermer le site.

Cette incertitude nuit gravement au moral du personnel.

La C.F.D.T. sera particulièrement vigilante dans l'évolution de ce dossier aussi bien sur le plan technique que sur le volet social.

Elle s'est déjà engagée auprès de tous les responsables en charge de ce dossier de privilégier la concertation pour que l'on puisse agir au plus vite au fond, d'utiliser les compétences des salariés présents dans l'entreprise qui sont les garants d'un savoir-faire éprouvé.

La C.F.D.T. est en attente d'une réunion avec la Direction Générale de l'Energie et du Climat. Rien ne se fera tant que l'avenir du personnel ne sera pas réglé.

**POUR LA C.F.D.T. DES MINEURS DE POTASSE**

**Salvatore DI-ROSA**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Di Rosa', is written over the printed name. The signature is stylized and somewhat illegible.